

DOSSIER DE PRESSE



Les grands projets 2023 du Département



Contact presse

Cassandre Germain

cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93

Marc GAUDET

Président du Département du Loiret



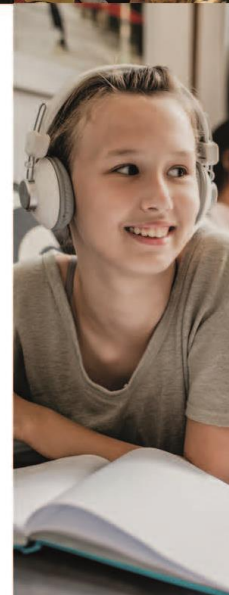
En 2023, dans un contexte difficile marqué par l'inflation, les crises énergétiques, économiques et internationales, nous gardons au Département un objectif :

accompagner les Loirétains pour faciliter leur quotidien.

Ainsi, pour financer les projets au service du territoire, nous redoublons d'efforts et votons cette année un budget ambitieux de **826,4 M€**.

Ensemble, continuons à construire l'avenir !





**un territoire
innovant,
solidaire et durable,**

**TOUJOURS
À VOS CÔTÉS !**

www.loiret.fr



SOMMAIRE

INTRODUCTION

- I. UN BUDGET **AMBITIEUX** POUR LE TERRITOIRE
- II. DES PROJETS **EN FAVEUR DES LOIRÉTAINS**
- III. LES **TEMPS FORTS** DE 2023
- IV. COMPRENDRE LE **FONCTIONNEMENT** D'UN BUDGET

INTRODUCTION

Lors de la session des 26 et 27 janvier 2023, l'assemblée départementale a voté, pour 2023, **un budget historique de 826,4 M€**. Il s'agit du plus important budget, jamais voté, reflétant l'ambition de la collectivité de demeurer un acteur de référence sur le territoire.

Le Département poursuivra en 2023 son action à l'égard des territoires et des Loirétains, en cohérence avec les objectifs de son nouveau projet de mandat 2021-2028.

De nombreux projets seront ainsi poursuivis ou engagés en 2023 pour répondre aux besoins du territoire, que ce soit en termes d'investissements (véloroute, canal d'Orléans, rénovation des EHPAD, etc.) ou en service à l'utilisateur (Très haut débit, saison culturelle, etc.).

Ainsi, le Département poursuivra :

- l'amélioration des infrastructures (72,1 M€), dont le programme pluriannuel d'amélioration des chaussées et la déviation de Jargeau
- l'aménagement et l'entretien de ses collèges (53,7 M€), dont la restructuration de la demi-pension du collège Montjoie à Saran
- son soutien à la culture (15,1 M€), dont l'ouverture du bâtiment des archives et la 50^e édition du Festival de Sully
- la protection de l'environnement (19,1 M€)
- sa protection à l'enfance (72,9 M€)
- l'aide aux communes et EPCI au titre de ses programmes d'aides (39,2 M€)



40 M€

*Planète
en tête*



428 M€

Solidarité

*Personnes âgées, handicap, enfance
et famille, insertion par l'emploi*



24 M€

*Culture
et sport*



Loiret
votre Département

Budget 2023

826,4 M€

dont :

118 M€

*Mobilités
Sécurisation*



16 M€

*Très haut
débit*
Déploiement



77 M€

*Collèges
et jeunesse*



Loiret

37 M€

*Attractivité
du territoire*
Développement

I. UN BUDGET AMBITIEUX POUR LE TERRITOIRE

A. Comment est construit le budget 2023 du Loiret ?

Le budget prévisionnel 2023 a été construit en prenant en compte différents facteurs :

Une évolution des dépenses des allocations individuelles de solidarité (AIS)*

En raison de la crise, de nombreux loirétains se retrouvent en situation de précarité.

Chef de file en matière de solidarité, le Département soutient ces publics en assurant le versement des Aides Individuelles de Solidarité (AIS*).

Les AIS, qui constituent le poste de dépenses le plus important en fonctionnement, sont en hausse de 3,9%, représentant un budget de 190,3 M€ en 2023, malgré une baisse du RSA.

**Revenu de solidarité active (RSA), Allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées (APA), Prestation de compensation du handicap (PCH).*

Des frais d'hébergement en hausse

Estimée à + 9,9% par rapport à 2022, (soit 128,4 M€ en 2023), cette évolution est notamment due à la création de 75 places en Maison d'enfants à caractère social (MECS) en 2023.

L'augmentation de la masse salariale

Cette évolution (+10,9%) est liée au Glissement Vieillesse Technicité, à l'impact en année pleine des revalorisations intervenues en 2022 et à la poursuite des recrutements.

Une baisse des DMTO

En lien avec la dynamique du marché de l'immobilier, le produit de DMTO est en baisse (- 5M€).

L'évolution des achats

Une augmentation de +9,9%, soit 5,1 M€ est estimée, face à la hausse des prix de l'énergie.

B. Un budget en faveur de l'avenir

Le Département, au prix d'efforts significatifs et de décisions courageuses d'évolution de ses politiques publiques, conserve une gestion saine de ses finances. Le Loiret fait preuve de responsabilité dans une période où la maîtrise des dépenses publiques est une exigence, et où il doit faire des économies.

2 indicateurs reflètent une gestion saine des finances départementales :



Une dette sécurisée et maîtrisée

En janvier 2023, l'encours de la dette est de 446,3 M€, soit une baisse de - 6,9% par rapport à janvier 2022. La stratégie de financement du Département vise à intégrer au mieux la dette future, strictement nécessaire aux meilleures conditions financières.



Un maintien élevé du niveau d'investissement

En 2023, le Département maintient un niveau élevé de ses dépenses d'investissement (230,6 M€), afin de poursuivre le développement du territoire. La collectivité investira massivement en dépenses d'équipement (196,6 M€), en donnant la priorité au développement des infrastructures cyclables et routières, à l'éducation et l'environnement.

II. DES PROJETS EN FAVEUR DES LOIRÉTAINS

Ambitieux, le Département poursuit la réalisation de ses grands projets, en cohérence avec les objectifs de son nouveau projet de mandat, afin d'offrir aux Loirétains un département où les services et équipements sont à la hauteur d'un territoire d'avenir.

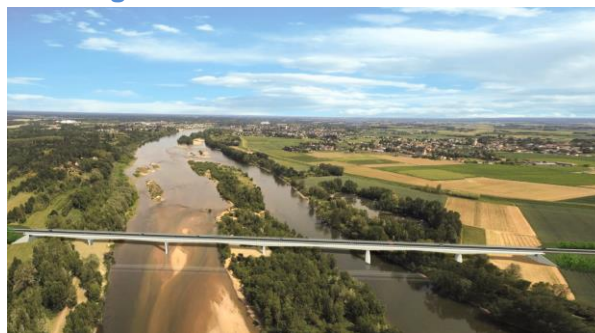
Sécuriser les déplacements des Loirétains

Une meilleure desserte des territoires passe par leur désenclavement au travers des opérations de franchissement de Loire et des déviations d'agglomération. Les embouteillages quotidiens du pont de Jargeau, ou le trafic de transit excessif de poids lourds sur certaines communes, rappellent que certains de nos territoires souffrent d'entraves pour leur développement et leur cadre de vie. À ce titre, le budget 2023 comprend les projets suivants :

- **Poursuite des travaux de la déviation de Jargeau**

Le projet vise à améliorer le cadre de vie des populations, sécuriser les itinéraires traversant les centres urbains de Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Darvoy, ainsi qu'à fluidifier la traversée du pont de Jargeau aux heures de pointe. **2023 sera consacrée à la poursuite des travaux du pont dans le respect de l'environnement et du contournement de Saint-Denis-de-l'Hôtel.**

Ainsi, ces aménagements représentent pour 2023 un investissement de 27 M€ avec la poursuite des travaux du franchissement de Loire (mise en place du caisson métallique du tablier) ; la mise en service du contournement nord de Saint-Denis-de-l'Hôtel et les ouvrages d'art de la section sud. La mise en service globale est prévue début 2025.

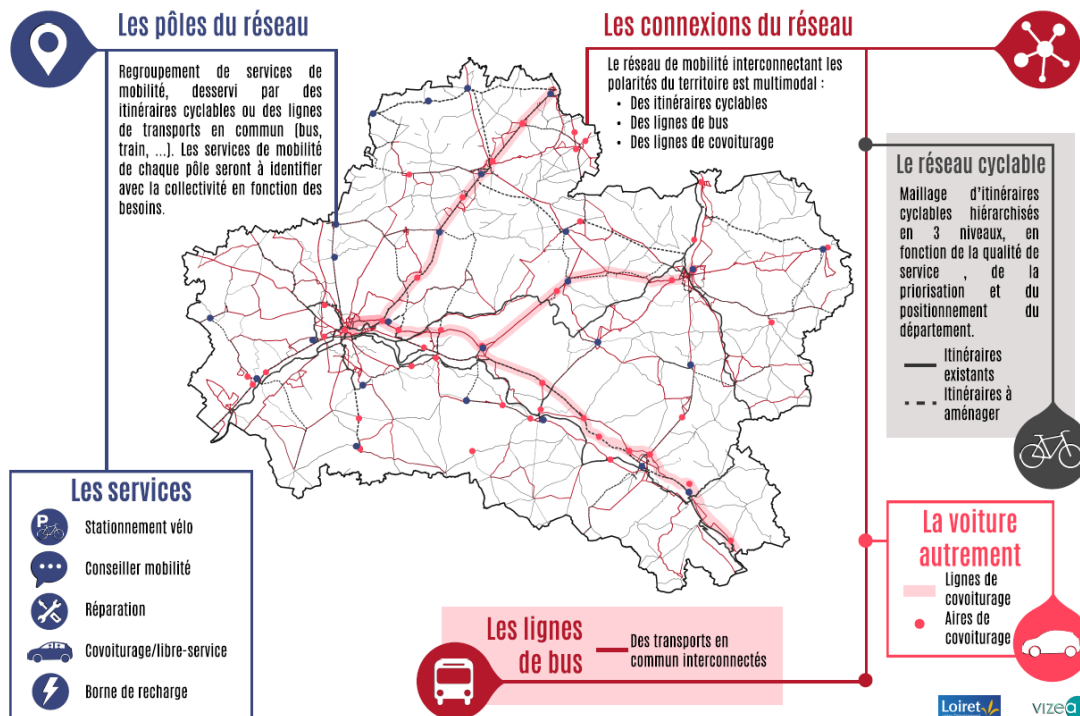


- **Mise en œuvre du schéma départemental des mobilités**

Adopté en décembre 2022, ce schéma propose la création de pôles de mobilité proposant un panel de services connectés entre eux par un réseau multimodalités. Avec ce nouveau maillage, le Département souhaite offrir à chaque Loirétain la possibilité de choisir son mode

de déplacement, quel que soit son lieu d'habitation, son travail, ses loisirs, etc. À terme, grâce au nouveau maillage prévu, chaque usager habitera à moins de 15 km d'un pôle de mobilité. À horizon 2040, ce nouveau réseau de mobilité viendra agréger tous les outils de mobilité décarbonée et partagée. **En 2023, les premières actions débuteront avec :**

- une étude spécifique précisant le dispositif de points nœuds, le nombre et la répartition des points multimodaux et le déploiement des actions identifiées dans le cadre du schéma, au cours du premier semestre 2023
- le nœud multimodal de l'aire de covoiturage de Châteauneuf-sur-Loire fin 2023 début 2024 (doublement de l'aire, ombrières photovoltaïques, bornes de recharge, abris sécurisés vélos....)
- l'aménagement de la piste cyclable entre Bricy et Ormes sera lancé
- l'étude des points multimodaux et priorisation du plan d'actions
- le Schéma départemental des Infrastructures des Recharges pour Véhicules Electriques (IRVE) : lancement d'une étude à l'échelle départementale
- le lancement de concession pour des stations multi-énergies sur les aires de Mardié



- **Poursuite de l'amélioration de la tangentielle**

Dans le cadre de son programme d'amélioration des chaussées, le Département poursuit les travaux de remise à niveau de la tangentielle. Aussi, le Département, attentif à son territoire, investit sur un revêtement aux propriétés acoustiques et la reprise des joints de chaussées des ponts pour améliorer le cadre de vie des riverains.

- **Création de l'échangeur de Gidy**

Le Département aménage son territoire et améliore les conditions de circulation et son attractivité en participant à hauteur de 9,6 M€ au projet de création d'un échangeur à Gidy et Saran sur l'autoroute A10, porté par Cofiroute. **La mise en service est prévue fin 2023.**

- **Poursuite des aménagements de sécurité**

Le Département poursuit ses investissements pour améliorer la sécurité routière. En effet, **le Département lance des travaux pour un investissement de 1,2 M€** comprenant en particulier le carrefour giratoire de Villevoques, le tourne-à-gauche de la RD 921 à Marcilly-en-Villette et la sécurisation sur la RD 2152 de l'accès à la nouvelle gendarmerie du Malesherbois.

- **Investissements sur les ouvrages d'art en 2023**

Le Département du Loiret poursuit en 2023 son programme d'entretien des ouvrages d'art à hauteur de 7,3 M€ :

- RD 2007 - Pont Bardin à Montargis : réhabilitation de l'ouvrage avec démarrage prévisionnel des travaux fin du 2^e trimestre / début du 3^e trimestre 2023
- RD 11 – Pont du canal d'Orléans à Fay aux loges : reprogrammation des travaux d'étanchéité sur le pont franchissant le canal d'Orléans, travaux sous fermeture à la circulation (déviations) durant l'été 2023
- RD951 – Pont du canal latéral à Châtillon-sur-Loire : réparation de l'ouvrage franchissant le canal latéral, travaux sous fermeture à la circulation (déviations) durant l'été 2023
- Réhabilitation et amélioration du patrimoine ouvrages d'art pour 3,5 M€

- **Les véloroutes du Département**

Les véloroutes représentent une enveloppe de 7,3 M€ d'investissement prévus pour 2023. **2023 sera l'année de la réalisation de la deuxième section de la véloroute le long du canal d'Orléans entre Chécy et Vitry-aux-Loges.** Des études de maîtrise d'œuvre seront également lancées pour la jonction Yonne de la Scandibérique entre Ouzouer-sur-Trézée et

Rogny-les-sept-écluses, et pour l'itinéraire cyclable entre Sully-sur-Loire et l'étang du Puits à Cerdon. Pour ce dernier projet, **il sera procédé au démantèlement de l'ancienne voie ferrée d'ici l'été 2023**. Le Département assure également la surveillance et l'entretien courant des véloroutes existantes : la Loire à Vélo, la Scandibérique et la 1ère section de la véloroute du canal d'Orléans.



Préserver l'environnement

Cette année, 40 M€ seront consacrés à la politique dédiée à l'environnement « Loiret, planète en tête ». 2 nouveaux Espaces Naturels Sensibles seront labellisés.

Restauration et préservation des cours d'eau, ouverture au public des parcs naturels, aménagement d'itinéraires de randonnées nature, restauration du canal d'Orléans, etc., l'objectif est de valoriser le patrimoine naturel et paysager, favoriser son accessibilité à tous les publics, pour un usage respectueux des milieux, et préserver durablement la biodiversité et le cadre de vie des habitants.

Le Département poursuivra également la mise en œuvre de sa stratégie bas-carbone, visant à réduire de 25% d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre liées à son patrimoine et ses compétences. Il s'engage notamment dans la construction vertueuse sur le plan énergétique, comme par exemple avec le bâtiment des Archives, bâtiment innovant, à très basse consommation d'énergie.

- **Les parcs départementaux et les Espaces Naturels Sensibles (ENS)**

Cette année, le Loiret labellisera deux nouveaux ENS sur son territoire, dont le bois de Chamerolles à Chilleurs-aux-Bois. À travers sa politique liée aux ENS, le Département soutient également l'action de nombreux acteurs de l'environnement (ONF, Loiret Nature Environnement, Conservatoire botanique national du bassin parisien, arboretum...). La démarche de labellisation des ENS auprès des acteurs locaux se poursuit, garantissant ainsi un soutien financier du Département pendant 5 ans pour chaque site labellisé.

Enfin, le Département dispose de 7 parcs départementaux (également ENS) ouverts au public gratuitement et toute l'année, proposant un programme d'animations annuel pour découvrir la biodiversité locale, référencées dans *Les rendez-vous de la Nature*. Il finance leur entretien courant et poursuit les investissements sur ceux-ci afin de favoriser leur accessibilité tout en favorisant la préservation de la biodiversité. **Ainsi, en 2023, l'aménagement des ENS de l'étang du Gué des Cens et de l'étang de la Noue Mazone se poursuivra. Des études seront engagées sur le bois de Chamerolles (à proximité du château)**



pour le labelliser ENS. Les travaux de restauration des berges des grandes douves du château de Sully-sur-Loire seront finalisés.

Au total, cette thématique représente un budget plus de 2,1 M€.

- **Sécurisation du Canal d'Orléans**

Suite à la crue de mai 2016, le Département a mis en place un programme d'aménagement du Canal d'Orléans, prenant en compte la sécurisation des biens et des personnes, la restauration du patrimoine et le développement touristique.

En 2023, le Département y consacrera plus de 7,6 M€. En termes de travaux, l'année sera principalement consacrée à la mise en place de clapets sur les écluses de la Folie à Châlette-sur-Loing et de Sainte-Catherine à Pannes afin d'obtenir une capacité d'évacuation maximale en cas de crue.

Des études de maîtrise d'œuvre se dérouleront parallèlement pour d'autres travaux à réaliser dans les prochaines années (réhabilitation et mise en place de clapet sur les deux écluses de Combleux et sur celles de Mardié et de Donnery).

Un programme de gros entretien réparation (GER) sera également mis en œuvre avec, entre autres, la réfection du déversoir de Combleux, et des renforcements de berges sur plusieurs linéaires, afin notamment d'anticiper les travaux des prochaine sections de la véloroute du canal d'Orléans.



© CD45

Le programme de sécurité sur les étangs, digues et barrages se poursuivra au regard de la réglementation relative à la sécurité des biens et des personnes. Plusieurs inspections (visites techniques approfondies) seront réalisées. Des travaux urgents et des études complémentaires seront engagés suite aux inspections de 2022 sur les étangs du Gué l'Evêque à Montereau et de la Vallée à Combreux.

Plusieurs autres actions importantes seront mises en œuvre en 2023 sur le canal d'Orléans :

- une étude de maîtrise d'œuvre afin de requalifier la base de loisirs de l'étang des Bois à Vieilles-Maisons-sur-Joudry et d'en permettre une gestion simplifiée,
- la mise en œuvre du plan d'aménagement du site de Grignon à Vieilles-Maisons-sur-Joudry,
- une étude pour limiter le risque d'apparition de cyanobactéries sur l'étang de la Vallée à Combreux au regard de la saison 2022,
- le traitement d'espèces invasives sur le canal (Jussie notamment).

Enfin, le Département assure la gestion courante du domaine du canal d'Orléans (plus de 80 km de voie d'eau et plus de 30 km de rigoles, le halage et le contre-halage, et 14 étangs d'alimentation).

Comme chaque année, **le Département garantira en 2023 l'ouverture à la baignade gratuite et surveillée** en juillet/août, 7/7 jours de 12h à 19h à l'étang de la Vallée à Combreux et à l'étang des Bois à Vieilles-Maisons-sur-Joudry.

- **Une stratégie bas carbone**

Déplacements des agents et des collégiens, entretien de la voirie, repas dans les collèges, consommation des bâtiments, le Département a réalisé en 2020 un bilan permettant d'évaluer le rejet annuel de gaz à effet de serre lié à ses activités et compétences. Le Département se donne pour objectif de réduire ces émissions de 17 % d'ici 2026, et 25 % d'ici 2030. Dans ce cadre, la collectivité a lancé en 2021 une COP interne pour associer tous ses agents et définir le plan d'actions. **Sa mise en œuvre sera poursuivie tout au long de l'année à venir.** Parmi les grandes thématiques : les déplacements, les repas dans les collèges, les constructions vertueuses, le tri/réduction du gaspillage.

Favoriser la réussite des collégiens

Le Département souhaite poursuivre un programme ambitieux d'investissements et de moyens de fonctionnement au bénéfice des collèges. Cela représente en 2023 un budget de 53,7 M€.

Sur le plan des infrastructures bâtementaires, **d'importants travaux d'aménagement, de gros entretien et renouvellement seront engagés** comme la restructuration de la demi-pension du collège Montjoie à Saran, la construction de nouveaux blocs sanitaires à Amilly et Saint-Jean-de-Braye ou encore la restructuration de la vie scolaire, la salle des professeurs, etc., du collège de Poilly-lez-Gien. Les travaux de sécurisation des sites liée au plan Vigipirate et la mise aux normes en accessibilité des locaux seront poursuivis.

Afin de développer les usages numériques et assurer la continuité éducative, en 2023, le Département du Loiret, en charge de l'ensemble des dépenses informatiques des collèges, **poursuit ses actions d'accompagnement** au travers de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) « Mon e-collège loirétain », de la quinzaine du numérique ou encore de la plateforme « Décroche ton stage 3^{ème} ».

Le Département assure par ailleurs directement, ou indirectement (par le biais de dotations versées), la fourniture ou le renouvellement de nombreux équipements au sein des collèges (pédagogique, mobilier, équipement de restauration, d'entretien ménager...).

La restauration scolaire constitue quant à elle un enjeu essentiel pour la santé et le bien-être des collégiens, **c'est pourquoi le Département tient à poursuivre en 2023 ses efforts pour garantir une restauration durable et responsable :**

⇒ Une alimentation durable : du territoire à l'assiette

Divers objectifs sont poursuivis par les équipes de restauration de nos collèges : la qualité nutritionnelle, la qualité gustative, la garantie d'une sécurité sanitaire, le développement des approvisionnements locaux, dans le cadre des circuits de proximité. Le Département s'inscrit dans le cadre d'un **Plan Alimentaire Territorial (PAT)** en lien avec la Chambre de l'Agriculture.



⇒ Une restauration plus responsable en faveur de la transition écologique

Dans un triple objectif économique, écologique et éthique, le Département consolide ses actions contre le gaspillage alimentaire (démarche de dons alimentaires) et la mise en place d'un plan d'investissement pour le renouvellement des équipements de restauration.



© CD45

Inciter les jeunes à devenir acteurs et citoyens

- **Poursuite du budget participatif**

Le Département souhaite renforcer et valoriser la participation des collégiens pour la préservation de la planète, afin de les inciter à devenir acteurs de leur territoire. C'est pourquoi la collectivité a lancé septembre 2022, pour la 3^e année consécutive, un budget participatif à destination des collégiens. Cette année, un budget de 100 000 € est alloué. Les collégiens ont proposé 29 projets d'aménagement, via une plateforme citoyenne, dans leurs établissements. **Le jury de présélection se déroulera le 1^{er} mars. Tous les Loirétains seront ensuite invités à voter pour les propositions qu'ils jugent les plus pertinentes, pour une mise en œuvre dès l'année suivante. La jeunesse aux commandes !**



- **Poursuite des parcours citoyens**

Le Département du Loiret a mis en place un dispositif inédit de parcours citoyen à destination des collégiens. Ces parcours ont pour but de permettre aux jeunes Loirétains, par leurs engagements personnels, de prendre conscience de leur statut de citoyen en devenir, de leurs droits et devoirs. L'objectif est d'inciter la jeunesse loirétaine à s'engager et à comprendre les enjeux de la citoyenneté. Du 24 au 28 octobre dernier, durant les vacances de la Toussaint, 100 jeunes sont partis pour un séjour de 5 jours dans le Loiret. Cette seconde édition était consacrée à l'Environnement. À travers ce dispositif, les enfants ont été sensibilisés sur les aspects environnementaux grâce à différents ateliers et visites pédagogiques dans le Loiret. Une autre façon de découvrir les richesses de notre territoire. **Ce dispositif sera renouvelé en octobre 2023.**

Offrir aux Loirétains un territoire attractif

Développer l'offre médicale dans le Loiret : un Plan Priorité Santé pour le Loiret



© CD45

Chef de file des solidarités humaines et territoriales, le Département a lancé son plan Priorité Santé Loiret 2023-2027, amplifiant sa politique menée depuis 2017 pour apporter aux Loirétains des solutions concrètes de soins et de prévention, en proximité. Parmi ses mesures fortes, **la collectivité renforce ses dispositifs pour attirer et accompagner les professionnels de santé et les étudiants**, à travers des aides financières ou encore

le futur guichet unique d'accueil, Cap Loiret Santé. **Elle finance également les initiatives innovantes émanant des acteurs du territoire**, pour une offre de soins plus efficace et accessible ; par exemple, les numéros de soins non programmés des Communautés professionnelles de santé couvrant aujourd'hui tout le Loiret, et une future offre d'ophtalmologie et de prévention itinérante dans le Montargois.

Soutenir les communes et Epci dans leurs développements

Les communes et EPCI occupent une place prépondérante au sein du programme d'aides **avec un apport du Département de 39,2 M€**, dont 23,4 M€ consacrés à la *Mobilisation en faveur des territoires*. L'objectif est de soutenir le développement local et favoriser les projets et activités près des Loirétains pour leur quotidien. Outre l'équité, la transparence et la simplification des démarches, ce dispositif d'aides s'inscrit dans une logique de dialogue et de proximité.

Renforcer l'attractivité touristique

Le tourisme est l'un des facteurs clés en termes de développement et d'économie d'un territoire. Pour participer à l'attrait du département, le Loiret a notamment lancé en 2019 un grand projet touristique autour du canal d'Orléans, **qu'il continuera de développer en 2023** : Le Loiret au fil de l'eau. Il est également le financeur de Tourisme Loiret, l'agence de développement touristique.



Parallèlement, le Département a adopté son schéma départemental de développement touristique du Loiret pour la période 2023-2027. Pour construire ce schéma, le Département a associé Tourisme Loiret, mais aussi les territoires (EPCI, offices de tourisme) et les professionnels du tourisme. Il donne un cap pour le tourisme dans le Loiret sur les six prochaines années, pour relever les défis de la conquête de la clientèle slow tourisme et des familles, de la mise en valeur d'une destination de tourisme authentique, durable, et exemplaire en matière d'accueil et d'hospitalité.

La Cité loirétaine : les services du Département en un site unique

Dans un objectif de proposer un meilleur accueil du public, le Département lance un projet de création d'une Cité loirétaine, regroupant 3 bâtiments départementaux. Il s'agit d'un pôle de services publics qui centralise les compétences du Département. Située au carrefour entre l'Avenue des Droits de l'Homme et le Boulevard Marie Stuart, la Cité loirétaine sera composée de 3 pavillons ouverts et accueillants : citoyenneté (regroupant



l'ensemble des agents au service des citoyens), culture (le futur bâtiment des Archives départementales) et aménagement (immeuble Le Loiret). L'ensemble bâtiminaire sera finalisé d'ici juillet 2025. **En mai 2023, les travaux de construction du bâtiment citoyenneté seront lancés. Le bâtiment des Archives sera quant à lui livré à l'été et inauguré à l'automne.**

Proposer une offre culturelle variée

50^e édition du Festival de Sully et du Loiret

Cette année, le Festival de musique de Sully et du Loiret aura lieu du 7 au 25 juin, dans l'ensemble du département du Loiret, **avec un point d'orgue à Sully-sur-Loire et la création d'un village pour prolonger l'expérience des visiteurs. La 50^e édition sera marquée par une programmation exceptionnelle.** Cet événement, devenu incontournable sur les scènes française et internationale, offrira aux festivaliers une parenthèse musicale placée sous le signe de l'éclectisme et de la découverte des perles architecturales du patrimoine loirétain. Inédit cette année, de nouveaux lieux sont attendus !

Créer un véritable rendez-vous culturel

Pour renforcer l'attractivité du Loiret et garantir une politique culturelle dynamique, le Département a voté en juin 2022 la mise en place d'une *Saison culturelle*, Elle remplacera le dispositif actuel de Fonds d'accompagnement culturel aux communes (FACC). Un guide sera édité chaque saison (de septembre à septembre) pour faire la promotion des spectacles financés auprès des Loirétains. **Cette année, le guide sortira en septembre.**

Faire vivre les châteaux et musées du Loiret

Particulièrement soucieux de la sauvegarde du patrimoine et de la mémoire historique du Loiret, le Département du Loiret gère : les châteaux de Sully-sur-Loire et de Chamerolles, le château-musée de Gien et le musée de Lorris. Ces sites attirent et séduisent chaque année de nombreux touristes mais aussi de beaucoup de Loirétains. En 2023, les visiteurs pourront retrouver, comme chaque année, un programme d'animations riches et variées, comme par exemple Les Heures historiques à Sully en mai, une exposition « du château d'Anne de Beaujeu au musée de la chasse » à Gien ou encore la Journée des collectionneurs à Chamerolles en octobre. En avril, le « weekend des Loirétains » offre un accès gratuit à ces lieux culturels.



© CD45

Soutenir l'agriculture locale



© CD45

Encourager l'investissement des agriculteurs locaux

Le Département du Loiret souhaite conforter la place essentielle de l'agriculture dans l'économie loirétaine et favoriser les produits locaux et les circuits courts. Ainsi, la collectivité participe au développement de cette filière, à travers le financement d'investissements agricoles ou le soutien annuel de la Chambre d'Agriculture pour la mise en œuvre d'actions prioritaires. **En 2023, près d'1,6 M€ y sont consacrés.**

Promouvoir les producteurs locaux

Afin d'offrir une visibilité à nos producteurs loirétains, le Département a lancé en octobre dernier, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, le *Guide des producteurs locaux*, en vente directe. Pour la première fois, il est possible de retrouver dans un support gratuit 300 producteurs et initiatives, les marchés et points de vente locaux, mais aussi des conseils sur la saisonnalité des produits ou les labels qualités. La conception de ce guide s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) « Mangeons Loiret » co-piloté par les deux institutions, partenaires incontournables des territoires et des agriculteurs. Cette démarche mobilise l'ensemble des acteurs professionnels de l'alimentation (agriculteurs, artisans, distributeurs, transformateurs, etc.) pour valoriser des produits locaux, de qualité et de saison.



Un Menu Signature Loiret, version automne

Après le succès de la 1^{ère} édition, le Département, avec la Chambre d'agriculture et l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie du Loiret (UMIH), relancera **en octobre l'élaboration d'un Menu Signature Loiret**, à partir de 100% de produits locaux automne-hiver.

Généraliser la fibre sur tout le territoire loirétain

Concernant la couverture numérique de son territoire, le Département du Loiret s'est fixé deux objectifs à travers le projet Lysseo :

- Le bon débit pour tous attendu fin 2020 (phase 1 du projet Lysseo)
- La fibre pour tous d'ici fin 2023 (phase 2 du projet Lysseo)

Avec la phase 1, qui doit être totalement finalisée à la fin du 1^{er} trimestre 2023, 99% des foyers et entreprises du Loiret bénéficient du bon débit. Les 4 grands opérateurs (Bouygues, Free, Orange et SFR) sont en capacité de proposer leurs offres sur le réseau déployé sur les 40 communes de cette 1^{ère} phase du projet Lysseo.

La phase 2, relative au déploiement de la fibre dans 262 communes, a pour objectif d'être achevée d'ici fin 2023. À ce jour, 91 589 locaux sont d'ores et déjà éligibles à la fibre, ce qui représente un taux d'avancement de 73%. Le réseau est ouvert à la commercialisation sur 172 communes. En un an, ce sont près de 79 réunions publiques qui ont été organisées sur le territoire pour informer la population de l'arrivée de la fibre.

La fibre sera déployée dans le Loiret avec près de 2 ans d'avance par rapport à l'objectif national fixé à la fin 2025.

2 opérateurs sont aujourd'hui en capacité de proposer leurs offres sur ce réseau (Orange et SFR). Bouygues et Free devraient quant à eux être présents dans le courant de l'année 2023.

Le Département investira plus de 15 M€ en 2023.



© CD45



Être solidaire, aux côtés des Loirétains

Offrir des lieux d'accueil aux jeunes en difficultés

Le Département s'est fixé pour objectif d'ouvrir **75 places d'accueil supplémentaires pour les enfants de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) en 2023**, sous forme de petites unités sur plusieurs communes, pour un accueil plus apaisé des enfants et au plus près de leur lieu de vie habituel. Un budget de 5 M€ y sera consacré en 2023. En parallèle, l'extension de la Maison de l'Enfance d'Amilly ouvrira en février et accueillera 10 enfants.

Un Département solidaire en faveur des personnes âgées



Sur la mandature 2021-2027, le Département du Loiret maintient son engagement sur son ambitieux projet solidaire *Loiret Bien Vieillir*, avec l'accompagnement financier de 23 M€ permettant de moderniser à terme, 23 EHPAD habilités à l'aide sociale. Sur l'ancienne mandature 2015-2021, 7 projets ont bénéficié de cette aide pour un montant de 5,3 M€ (EHPAD des Hôpitaux de Briare, CHRO et Gien, Lorris, Châteauneuf sur Loire Amilly, de Patay) et 2 projets ont été revisités suite à un changement d'opérateur avec une déshabilitation à l'aide sociale. **Sur la mandature actuelle 2021-2027 et par rapport aux engagements initiaux avec le report des crédits prévus et non affectés, 2 projets ont été finalisés en 2022 (Châteaurenard et Fay-aux-Loges) et 8 projets** (Fleury-les-

Aubrais, Coulons, Saint-Benoit-sur-Loire, Puiseaux, hôpitaux du CHAM de Montargis, Beaugency, Neuville-aux-Bois, Pithiviers) **sont en cours d'actualisation en vue d'un engagement ou d'une finalisation des travaux avant la fin de la mandature**. S'agissant des 3 EHPAD dont le département est propriétaire des bâtiments (Malesherbes, Outarville, Dordives), les travaux se réaliseront après l'acte d'achat finalisé par le gestionnaire.

Le Département territoire pilote de France Travail

Le Département du Loiret **expérimentera en 2023 la réforme de l'accompagnement des allocataires du Revenu de Solidarité Active**, dans la lignée des solutions innovantes déjà mises en œuvre au bénéfice de l'insertion durable des Loirétains les plus éloignés de l'emploi : le dispositif 3 mois pour 1 job, l'insertion par l'activité économique, les aides à la mobilité, etc. C'est plus particulièrement le bassin d'emploi du Montargois qui fera l'objet de cette mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi, pour mieux répondre aux besoins des demandeurs d'emploi concernés (2000 à 25000 sur ce territoire), ainsi qu'à ceux des entreprises qui peinent à recruter.

Promouvoir et développer la pratique sportive pour tous

Le Loiret accompagne au quotidien tous les sports et disciplines de son territoire et poursuit le maillage territorial de l'offre. En 2023, la collectivité consacre 3,6 M d'€ pour favoriser la pratique sportive dans le Loiret, amateur ou professionnelle.

Le Loiret, acteur des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Labellisé Terre de jeux 2024, le Département du Loiret accueillera le Relais de la Flamme, en tant que département-étape. **En mai 2023, la date et le circuit officiel sera dévoilé.**



Les 24 candidats Loirétains sélectionnés par le Département pourront **postuler en avant-première (mars 2023)** sur la plateforme du programme des volontaires pour être retenus par les équipes de Paris 2024.

Enfin, dans le cadre du label, le Département du Loiret a mis en place une *Team Loiret*. À travers cette équipe, composée de 45 athlètes répertoriés sur les listes ministérielles de sportifs de haut niveau « élite », « sénior » et « relève », l'objectif est de mettre plus de sport dans la vie des Français, dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 autour de trois axes : engagement ; héritage ; célébration. De nombreux événements auront lieu durant l'année.

La Loirétaine, nouveau rendez-vous sportif

Le Département du Loiret lance cette année un nouveau rendez-vous sportif, La Loirétaine. Les 13 et 14 mai, randonneurs, cyclistes, joggers, canoéistes, cavaliers, skateurs, triathlètes... partiront des quatre coins du territoire pour converger vers un même point en fin de journée.



III. LES TEMPS FORTS DE 2023



Ouverture de la 1^{ère} section
de la véloroute le long du
canal d'Orléans

entre le site de Buge à
Châlette-sur-Loing et Presnoy



Création de 75 places en
Maison d'Enfants à
Caractère social (MECS)

représentant un coût total
de 5 M d'€



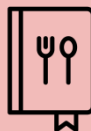
Lancement d'un nouveau
rendez-vous sportif :
la Loirétaine

en mai 2023



Inauguration du bâtiment
des Archives
départementales

à l'automne 2023



Lancement du *Menu
Signature Loiret* automne

en octobre 2023



Déviation de Jargeau
Poursuite des travaux du
franchissement et ouverture
du contournement de Saint-
Denis-de-l'Hôtel
représentant en 2023 un
budget de 27 M€



50^e édition
du Festival de musique de
Sully et du Loiret

du 7 au 25 juin 2023



Généralisation de la fibre à
l'abonné sur le territoire

d'ici fin 2023



Création du 1^{er} point nœud
multimodal sur l'aire de
Châteauneuf-sur-Loire

fin 2023

IV. COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT D'UN BUDGET

Le budget prévisionnel détaille les choix budgétaires du Département pour l'année à venir. Il s'agit de l'ensemble de ses recettes et de ses dépenses et doivent s'équilibrer. Le Président du Département le présente et le soumet au vote des conseillers départementaux. Des décisions modificatives (budget supplémentaire) peuvent être prises en cours d'exercice pour adapter les recettes et les dépenses aux réalités de leur exécution.

D'où proviennent les recettes ?

Les recettes correspondent aux rentrées d'argent que le Département perçoit.

Les impôts	Les dotations
<ul style="list-style-type: none">• TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée• CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises• DMTO : Droits de Mutation à Titre Onéreux• TICPE : Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques <p>En lien avec l'inertie du marché de l'immobilier, les DMTO sont en baisse de 5 M€.</p>	<p>Il s'agit de fonds que l'État reverse aux départements pour leur permettre d'accomplir certaines missions.</p>
	Les financements extérieurs
	<p>Il s'agit d'aides financières provenant de partenaires tels que l'Union européenne, l'État, la Région, les communes ou communautés de communes, pour financer certains investissements.</p>
	L'emprunt
	<p>Pour financer une partie de ses dépenses d'investissement, le Département peut emprunter de l'argent.</p>

Comment sont réparties les dépenses ?

Les dépenses correspondent aux sorties d'argent que le Département programme. On peut distinguer les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

Les dépenses d'un Département

Les dépenses de fonctionnement

Il s'agit des postes de dépenses nécessaires au fonctionnement des services et de l'activité de la collectivité : charges de personnel, charge de gestion courante, achat de fournitures, subventions aux organismes privés et publics (allocations), etc.

Les dépenses d'investissement

Il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure, du remboursement en capital des emprunts, etc.



TERRITOIRE INNOVANT, DURABLE ET SOLIDAIRE

Découvrez **en détail** le budget du Département du Loiret sur **www.loiret.fr**



**Le Loiret,
un territoire innovant,
solidaire et durable,
toujours à vos côtés !**

23-007 MCOM



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone : 02 38 25 45 45
www.loiret.fr - services.loiret.fr